



LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Clôture des Assises nationales sur la vie chère: "des recommandations phares"

OUVERTES mercredi dernier, les Assises nationales sur la vie chère se sont achevées hier sur une note d'espoir. Celle d'une vie moins coûteuse suscitée par des recommandations que le gouvernement devrait mettre en œuvre sous l'impulsion du chef de l'État.

GM.NTOUTOUME-NDONG Libreville/Gabon

RÈS attendues, les recommandations des Assises nationales sur la vie chère ont été rendues publiques hier, à la fin de ladite rencontre. L'auditorium de l'immeuble Arambo, qui a abrité l'événement du 11 au 13 avril 2023, a refusé du monde. La cérémonie de clôture, présidée par le Premier ministre Alain-Claude Bilie-By-Nze, s'est déroulée en présence de plusieurs membres du gouvernement, des maires, des responsables d'associations de consommateurs, celles des opérateurs économiques, et de bien d'autres acteurs intéressés par la question. Réunis en 5 commissions, les participants ont établi leurs recommandations à partir des constats réalisés et examen des rapports issus des assises provinciales tenues les 30 et 31 mars derniers. Au terme des deux journées d'échanges, ces derniers ont proposé des mesures " phares ". Ainsi, pour les membres de la commission alimentation et restauration, il est urgent d'insérer les produits locaux dans la mercuriale des prix mise en œuvre fin 2022 par le gouvernement. Tout en renforçant le contrôle des prix sur le terrain pour faire respecter les tarifs fixés. Tout comme il faut optimiser le circuit de distribution et les chaînes d'approvisionnement des principaux produits de consommation courante, apporter un soutien financier aux producteurs agricoles, rendre systématique l'homologation des prix dans les restaurants, etc. En matière de transport, les participants ont, entre autres, proposé de réduire de 50 % les taxes sur les billets d'avion ; d'exonérer de TVA le carburant sur les vols intérieurs ; d'ouvrir le secteur ferroviaire à la concurrence; d'appliquer à la Setrag le prix du carburant à la pompe pour le transport des passagers et le transport des marchandises de première nécessité. Sur le transport maritime, il faut réduire le temps de séjour des marchandises au port, fixer les marges bénéficiaires liées aux transactions portuaires.

Dans le secteur du transport routier, les participants ont suggéré de réglementer les prix du transport au trajet ; de ramener les prix pratiqués avant la pandémie de Covid-19; de recapitaliser la Société gabonaise de transport (Sogatra) ; de réduire les postes de contrôle et d'exiger la visibilité des numéros matricules des agents contrôleurs; d'ouvrir un numéro vert pour dénoncer les agents véreux, de relancer les subdivisions des travaux publics,

Pour la commission logement et construction, il est important que l'État viabilise les parcelles de terrain; important aussi de créer une synergie entre l'ANU-TTC, le génie militaire, le ministère de l'Équipement et celui de l'Énergie, pour l'aménagement des terrains. Il faut aussi encadrer les prix des matériaux de construction, remettre en œuvre le système de péréquation sur le prix du ciment ; élargir le marché du ciment pour favoriser l'entrée de nouveaux opérateurs ; impliquer la Société nationale des mines dans l'exploitation du sable et du ciment.

Dans le cadre du loyer, les participants souhaitent la création d'une commission multisectorielle avec pour mission de veiller aux prix du loyer; rendre obligatoire la signature d'un contrat de location; limiter à un mois la caution de garantie de loyer; affecter les 🕿 ressources du Fonds national de l'habitat à la construction des logements sociaux...

Sur la question de la fiscalité et la parafiscalité, les recommandations proposent d'identifier et d'insérer dans la loi de finances rectificative l'exhaustivité des redevances impôts et taxes pour éviter les interprétations diverses; exiger aux agents préleveurs la délivrance d'une quittance du Trésor public ; la réduction des taxes municipales dans les marchés; la suppression de la TVA sur les produits de première nécessité et son augmentation sur les produits de luxe tels que les boissons alcoolisées; supprimer les frais d'acconage pour les pirogues au Capal; supprimer le timbre de 2 000 francs imposé aux commerçants dans les mar-



C'est sur une note d'espoir que se sont achevées hier les Assises sur l

